

Athlé Lauragais Olympique

Informations générales

Août 2020



Internet: <http://www.athle-lauragais-olympique.com/>

En dernière page :
La rubrique des règles de l'athlétisme...

Bienvenue dans le monde de l'exigence et de la rigueur !



Le mois prochain : le début de la saison 2020 2021...
...et en même temps la fin reportée de la saison 2019 2020.

Qui dort en août, dort à son coût.

C'est le moment de préparer la rentrée...



La Mairie de Revel la collectivité la plus proche des associations et est donc de loin notre partenaire le plus important...

Elle nous apporte chaque année une subvention de fonctionnement sans laquelle le club ne pourrait survivre.

Elle met à la disposition d'Athlé Lauragais Olympique des locaux et des installations.



Le Conseil Départemental de la Haute Garonne a toujours eu vocation à aider les associations qui s'impliquent dans le développement de l'activité sur son territoire. Espérons qu'il en sera de même du Conseil Départemental...

Le Conseil Général n'a jamais apporté d'aide directe à notre club, mais a toujours participé à la dotation de challenges départementaux dont les compétitions qu'organise Athlé Lauragais Olympique font partie.



Voies navigables de France gère le Canal du Midi et tout son système d'alimentation dont fait partie le Lac de Saint Ferréol et est donc un partenaire incontournable lorsqu'on organise quoi que ce soit sur ce site prestigieux...

Ce sont les indispensables autorisations administratives et tous les petits points qui facilitent la vie des organisateurs que voies navigables de France apportent aux organisations d'Athlé Lauragais Olympique sur le site de Saint Ferréol depuis plus de 45 ans et désormais pour celui de la Rigole de la Plaine.

LE fait du mois de juillet:

de nombreux(ses) athlètes sont en vacances...

Lorsque la saison n'a pas été dérangée par un virus, certains athlètes sont fatigués par leur année de travail et souhaitent se reposer, ne rien faire au mois de juillet...

Cette année, c'était franchement différent : beaucoup de monde a été privé d'activité pendant deux mois et avait envie de se dépenser. On n'ira pas jusqu'à remercier le Coronavirus, mais c'est à noter.

L'été sourie à bon nombre d'athlètes qui supportent plutôt bien ce choc comparable au choc thermique que subit l'acier en fusion lorsqu'on le plonge dans l'eau froide : ce moment magique où le métal en fusion devient un objet à la solidité sans égal.

Pour certains autres, complètement abattus par la chaleur estivale, les conseils de bouger que nous prodiguons ont de grandes chances de rester lettre morte : proposons-leur plutôt de choisir quelques ustensiles utiles dans leur quête de repos et souhaitons-leur de ne pas avoir trop de mal à revenir en forme lorsqu'ils reprendront leurs activités courantes

En tous cas, toutes celles et tous ceux qui le désirent peuvent profiter pleinement du temps rendu disponible par les vacances pour augmenter leur dose d'activité physique...

En sautant sur toutes les occasions qui sont offertes de se dépenser, il faut tout de même faire attention à ne pas trop augmenter la somme d'efforts hebdomadaires à laquelle on est habitué...

Après, il y a aussi des personnes qui ne changent rien, ou du moins pas grand-chose, à leurs activités habituelles : on en soupçonne même certain(e)s d'emporter du travail en vacances...

Bien entendu, c'est le juste équilibre entre activité physique et repos que doivent choisir les athlètes qui ont l'intention de se préparer un tant soit peu... pour une reprise sur les chapeaux de roues.



www.groupe-crespy.fr

2 avenue de la Gare 31250 REVEL
Tél. : 05 34 66 67 90

Email : crespy@crespy.fr

Le Groupe Crespy apporte à Athlé Lauragais Olympique une aide à la fois logistique (mise à disposition de véhicules) et financière au Cross du Tour du Lac de Saint Ferréol...



L'Hyper Casino est une surface de vente qui fournit tout ce dont on se servait auparavant...

Chemin des Bordes 31250 REVEL

L'Hyper Casino de Revel est partenaire d'Athlé Lauragais lorsqu'il s'agit de fournir tout ce qu'il faut pour alimenter les participants de nos manifestations...



Toute la boulangerie et toute la pâtisserie, avec notamment des spécialités comme le Pompet.

11 Galerie du Midi
31250 REVEL

La Boulangerie Bonnafous est toujours restée un fidèle annonceur dans les plaquettes des manifestations d'Athlé Lauragais Olympique.

Côté farniente, nous recevons peu de nouvelles...

.Mais en comptant le nombre de présences aux entraînements estivaux, on peut avoir une idée de l'importance du peloton des partisans de cette façon de passer son temps de vacances.

Côté activité intensive, ce sont toujours les mêmes qu'on retrouve...

Cette saison, faute de trouver des manifestations, les athlètes les plus assidus gardent le cap sur l'entraînement.

Ce sont bien entendu celles et ceux qui seront ensuite dans les meilleures dispositions au moment de reprendre le chemin de la compétition.

Certains athlètes sont d'ailleurs déjà en train de préparer les Championnats de France de 24 Heures qui auront lieu au mois d'octobre à Vierzon.

Ce qui restera de ce mois d'été, c'est l'ambiance conviviale entre les athlètes qui ont repris l'habitude de s'entraîner ensemble

Le plaisir de se retrouver s'est une fois de plus confirmé lors de la sortie « course en milieu naturel » du dimanche 28 qui s'est terminée par un sympathique pique nique.



CHALLENGE ATHLE LAURAGAIS 2019 2020...

Cette saison, **Emilie Berthelot** réussit à reconduire l'excellent résultat de l'année précédente...



Loc Vaisselle & Déco loue la vaisselle et vend toutes sortes de produits pour les réceptions, les fêtes, etc...

Loc Vaisselle & Déco participe au financement des manifestations d'Athlé Lauragais Olympique en faisant des annonces dans certaines plaquettes de manifestations.

Ets OLIVIER & Fils

Vente de pièces détachées auto d'occasion ou neuves. Achat et vente de véhicules

www.olivier-fils.com

Les Etablissements OLIVIER & FILS participent au financement des manifestations d'Athlé Lauragais Olympique en faisant des annonces dans certaines plaquettes de manifestations

LE PECHEUR

Jean Pierre BESOMBES

18 Avenue de Saint Ferréol
31250 REVEL

Tél. : 05 61 27 52 91

Articles de pêche, de chasse,
Trophées, médailles, coupes...

Le magasin LE PECHEUR participe au financement de certaines manifestations d'Athlé Lauragais Olympique

Le mois d'août est presque aussi parcimonieux en manifestations d'athlétisme que le mois de juillet...

Outre, les problèmes posés aux organisateurs par la pandémie, bon nombre d'organisateur évitent les vacances scolaires, notamment le mois d'août...

Ce sont les plus jeunes catégories qui sont les moins favorisées : la plupart des compétitions de vacances s'adressent aux Cadet(te)s et plus grand(e)s...

Toutes catégories confondues, ce sont les courses qui offrent le plus de choix aux athlètes, très peu de concours étant programmés....

Les Eveils Athlétiques, Poussin(e)s, Benjamin(e)s et Minimes :

En dehors de quelques rares épreuves ouvertes aux minimes, ces jeunes catégories n'auront pas de possibilité de participer à une manifestation sur piste s'adressant à leurs catégories (Kid's Athlé ou triathlon) avant la rentrée scolaire (et même plus tard pour les deux premières catégories)...

Parfois certaines stations touristiques prévoient des activités se rapprochant des activités athlétiques : on peut alors sauter sur l'occasion !

Quelques courses hors stade peuvent aussi être envisagées : il est particulièrement conseillé aux familles de faire attention à ne pas mettre en compétition de jeunes athlètes avec d'autres ayant une trop grande différence d'âge...

Les Cadet(te)s et plus grand(e)s :

Sur piste, la Ligue d'Athlétisme d'Occitanie, avec le soutien des Comités Départementaux, a encouragé les clubs à organiser des meetings « flash » tout au long des vacances d'été et à la rentrée : ce sont des meetings à effectif raisonnable (pour être compatibles avec les préconisations dues à la crise sanitaire) : cet effectif est donc souvent limité et il est indispensable de se renseigner avant auprès de l'organisateur sur les modalités d'inscription...

Sur route et dans la nature, quelques courses sont au calendrier : là aussi, attention aux limitations d'effectifs...

Avec le beau temps qui est censé caractériser l'été, c'est le moment de profiter de toutes ces occasions !

Qu'on s'intéresse ou non à la compétition, l'été reste la saison idéale pour pratiquer l'athlétisme, notamment la course à pied à laquelle on peut s'adonner n'importe où, même dans les sites de vacances les plus improbables...



SARL REVEL NATURE

Magasin BIO
11 rue de Vauré
31250 REVEL

Tél : 05 34 43 11 95

épicerie, primeurs, compléments alimentaires, cosmétique, hygiène, aromathérapie, lithothérapie.



C'est notre partenaire le plus récent : intervenant notamment dans la dotation des 6 Heures du Lauragais.

PHILIPPE COIFFURE

PHILIPPE COIFFURE, c'est le nom du salon de coiffure tenu par un homme passionné de course à pied, ce qui ne l'empêche pas d'exercer sa profession avec un grand talent...

Tél : 05 61 27 66 67

PHILIPPE COIFFURE participe au financement des manifestations d'Athlé Lauragais Olympique en faisant des annonces dans certaines plaquettes de manifestations.



INTERSPORT Castres est un incontournable de l'équipement sportif : chausser, habiller et équiper le sportif avec confort et technicité, c'est son métier...

INTERSPORT Castres est un de nos derniers partenaires en date, mais dès le départ, la barre est élevée !

Comme juillet, août impose souvent de s'adapter à la chaleur : prudence, donc...

Ne pas oublier de s'hydrater.

Eviter le coup de chaleur d'exercice : notamment, ne pas changer brusquement ses habitudes et se tenir informé de la météo avant d'envisager une sortie longue.

C'est aussi à la fin de ce mois-ci qu'on se prépare à la rentrée

Les supermarchés n'attendent pas le mois de septembre pour approvisionner leurs rayons d'affaires scolaires et de vêtements avec lesquels ils souhaitent habiller un maximum d'écoliers...

Même si des clubs comme le nôtre n'ont pas le moindre objectif commercial, ils ne doivent pas oublier de se rappeler au bon souvenir de leurs membres et d'essayer de faire de nouvelles connaissances : plus on est de fous, plus on rit et plus on a de chances de se faire de nouveaux amis...

Les jeux olympiques 2024 sont en ligne de mire, la crise sanitaire a engendré une réflexion sur l'avenir dont notre club tient compte...

Le fait que les jeux de 2024 soient programmés en France donne lieu à des opérations de sensibilisation : la ville de Revel s'est vu attribuer le label « Terre de Jeux 2024 » qui va se traduire par tout un cycle de manifestations sportives...

Ce cycle s'ouvrira dès ce mois-ci (le 12), par une marche inaugurale à laquelle toutes les personnes se sentant concernées par la grande fête du sport qui est en gestation pourront participer.

Athlé Lauragais Olympique sera concerné par ce cycle : Maurice HOUVION et Jean CLAUDE PERRIN seront en visite à Revel les 20 et 21 novembre... comme par hasard la période où s'organise chaque année le Meeting VERTISAUT, qui sera pour la circonstance transformé en Meeting VERTIPERCHE

La réflexion sur l'avenir de l'athlétisme a amené la FFA à lancer plusieurs campagnes de sensibilisation à des activités que nous maîtrisons bien...

Parmi ces campagnes, une a plus particulièrement notre attention : le Run2K Challenge...

Bien entendu, ces nouvelles manifestations auront une place de choix dans notre calendrier d'organisation !



Certainement une des meilleures sociétés de chronométrie de France, **Chrono-Start** exploite un matériel sophistiqué pour que les coureurs soient classés dans les meilleures conditions possibles...

C'est plus qu'un partenariat... C'est une véritable amitié entre Chrono-Start et Athlé Lauragais Olympique.



Quel athlète ne connaît pas Mac Do ?
Combien d'arrêts au retour des compétitions dans les restaurants de cette enseigne ?

Mac Do Revel est partenaire d'Athlé Lauragais Olympique, notamment pour les manifestations s'adressant aux jeunes athlètes.



Affiches, Tirage de Plan, Reliures et Façonnages, Traitement de texte, Plastification du A5 au A2
Impression, copie tout format couleur et N&B
22, rue Georges Sabo - 31250 REVEL

COPY REVEL est un partenaire essentiel dans la communication d'Athlé Lauragais Olympique

Si vous recevez des mels ou du courrier avec une entête ressemblant au rectangle vert ci-dessous, lisez bien et sachez que c'est parce que nous vous avons bien apprécié cette saison que nous vous proposons de continuer un bout de chemin au sein d'Athlé Lauragais Olympique...



Athlé Lauragais Olympique

... et on se tient prêt pour organiser avec Athlé Lauragais Olympique...

C'est ce mois-ci



Le **mercredi 12 août** Inauguration du Cycle Revel –Terres de Jeux 2024. Rendez-vous à 18 heures à l'Espace Jeunes pour le départ d'un cortège jusqu'au BEFFROI : Athlé Lauragais Olympique est concerné
Cette marche inaugurale est à la portée de toute personne capable de marcher tranquillement pendant environ 10mn (distance approximative : 750m)...

La saison 2020 2021 commence dès le 1^{er} septembre :

Dès le **mercredi 2 septembre**, nous accueillerons les personnes qui veulent s'essayer à l'athlétisme.

Il suffira pour pouvoir débiter de s'inscrire à l'avance par message électronique à l'adresse suivante :

athlelauragaisol@gmail.com

Le **samedi 5 septembre**, la mairie de Revel organise son traditionnel **FORUM DES ASSOCIATIONS**. Athlé Lauragais olympique y participera.



Le **jeudi 17 septembre** Athlé Lauragais Olympique participe à la semaine du Run2k Challenge de la Fédération Française d'Athlétisme. En cas de mauvaise météo, cette manifestation sera reportée le **mardi 22..**



Le **mercredi 7 d'octobre**, une soirée tests ...

Elle est destinée à faire le point sur l'état de forme de chacun en début de saison 2020 2021 ...

Le **vendredi 16 octobre** l'**Assemblée Générale** d'Athlé Lauragais Olympique et un buffet type auberge espagnole....

C'est l'occasion de faire connaissances avec les nouveaux adhérents...

On y distribue aussi les récompenses du Trophée Athlé Lauragais de la saison précédente.



Nous remercions tous nos partenaires pour leur aide précieuse.

RAPPEL : la saison 2020 2021 approche...

Depuis fin juin, on peut penser aux adhésions pour la saison 2020 2021, profiter du temps libre des vacances pour préparer cotisations, certificats médicaux et actualisation éventuelle des coordonnées...

La Fédération Française d'Athlétisme prévoit l'anticipation de la licence pour la prochaine saison : on prépare tout et dès le 1^{er} septembre tout sera prêt et validé.

Exceptionnellement, la licence 2019 2020 restera valable pour participer aux compétitions jusqu'au 31 octobre 2020.

Mais la saison 2020 2021 commensera le 1^{er} septembre (notamment l'assurance pour tout accident survenu à l'entraînement de cette saison prendra effet avec la prise de licence correspondante) : venus c'est aussi

- Pour les athlètes qui étaient licenciés dans notre club cette saison, c'est le meilleur moment pour remplir le dossier de réinscription envoyé au mois de juillet.
- Pour les nouvelles et nouveaux aux venus, c'est aussi un bon moment pour remplir le bulletin d'adhésion.
- Pour toutes et tous, il ne faut pas oublier de joindre les pièces demandées, telles que certificat médical (qui devra dater de moins de 6 mois au moment de la prise de licence), cotisation (soit les 10 Euros correspondant au mois d'essai, soit cotisation du 1^{er} trimestre).

Etre toujours prêt à réagir est une qualité essentielle de l'athlète...

Viendra ensuite le temps où se font les éventuels changements de catégories et où commence la saison hivernale :



Le **samedi 21 novembre 2020**, dans le cadre d'une action de « Revel - Terre de Jeux 2024 », le Meeting Vertisaut laisse la place au **Meeting Vertiperche**. Comme son nom le laisse présumer, son programme ne comprend que du saut à la perche.

Pour cette occasion exceptionnelle, deux personnalités ayant grandement participé au développement de la perche française au plus haut niveau, notamment en entraînant plusieurs recordmen du Monde, médaillés olympiques, champions du Monde et d'Europe de saut à la perche, sont invitées : **Maurice HOUVION** et **Jean Claude PERRIN**



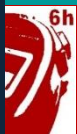
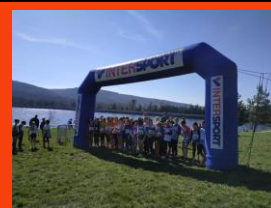
Un **dimanche de janvier 2021** (et oui : déjà...), c'est le **Challenge des Jeunes Pousses** qui est programmé...



Le **dimanche 14 février 2021**,

le **51^{ème} Cross du Tour du Lac de Saint Ferréol** rassemblera des coureurs de la région Occitanie. Il permettra aux coureurs et coureuses haut garonnais(e)s des catégories Poussin(e)s à Cadets de se classer dans le Challenge du Conseil Général.

Si, comme depuis que le Label FFA des cross existe, ce label est accordé, il comptera aussi pour le **Cross-Country Tour National** et le **classement des clubs**.



Le **samedi 8 mai 2021**, les **6^{èmes} 6 Heures du Lauragais** arrivent, avec toutes les améliorations prévues en 2020 après un an d'attente...



Autant d'occasions où Athlé Lauragais Olympique aura besoin de tout le monde disponible...

• Il est bon aussi d'encourager celles et ceux qui s'intéressent un tant soit peu à notre sport à nous rejoindre...

Si on souhaite se retrouver dans un club dynamique, **il est indispensable de parler de ce qu'on y fait autour de soi**, dans sa famille, auprès de ses ami(e)s.... On peut aussi distribuer les affichettes et flyers du club.

Renouvellement du certificat médical

Depuis l'été 2017, on peut sous certaines conditions de ne pas présenter un nouveau certificat médical pour renouveler la Licence.

Si l'athlète renseigne le questionnaire de santé disponible sur son "Espace licencié" (code envoyé avec la licence de la saison passée) et s'il répond « OUI » à une seule de ces questions, il devra présenter à son club un certificat médical datant de moins de 6 mois au 1er septembre 2020 pour que son club puisse renouveler sa licence.

S'il répond « NON » à toutes les questions, il pourra être dispensé de présentation d'un nouveau certificat médical.

La présentation d'un certificat médical précisant une absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition reste cependant obligatoire pour le renouvellement de la licence dans le cas où l'athlète possède une licence Athlé Santé et souhaite une licence Athlé Compétition, Athlé Running ou Athlé Entreprise.

Tout athlète licencié pour la saison 2019 2020 est invité à se connecter dès maintenant pour renseigner ce questionnaire.

Par ailleurs, la mention obligatoire pour le certificat médical est désormais « **non contre-indication à la pratique du sport en compétition** » (ainsi un certificat médical pourra être valable pour n'importe quel sport).

Bien entendu, avec ou sans certificat médical, il est toujours indispensable pour tout sportif de suivre de près son état de santé.

L'été n'est pas fini:
BOUGEONS !



Prenez
du
plaisir
à
gambader,
trotter,
Courir
Jogger débutant(e) ou
athlète confirmé(e), ne
ratez pas cette
occasion

Courir, certes...

Mais aussi

sauter,
lancer,
se dépenser
autrement...

Le déconfinement se poursuit...

Depuis le 11 mai, les entraînements ont repris leur cours, avec quelques consignes sanitaires à respecter...

Certains horaires et / ou lieux de rendez-vous peuvent être modifiés par les entraîneurs.

HORAIRES

MARDI du 4 au 25 août

Athlètes né(e)s en 2006 et avant

(2005 ou 2006 sur avis positif de l'entraîneur)

de **18 heures à 20 heures à Saint Ferréol**

(rendez-vous Parking de la Base Nautique, face au Relais des 4 vents) :

- Course à pied avec Jean Pierre RAOUL
- Toutes activités avec Daniel ROUSSEAU

MERCREDI depuis le 20 mai

Au **stade municipal de Revel** (repli possible vers les salles omnisports) :

Athlètes né(e)s de 2007 à 2011,

de **17 heures à 18 heures 30** :

toutes activités avec Daniel ROUSSEAU et Jan SCHOOLMEESTER.

Athlètes né(e)s de 2001 à 2006, de **18 heures à 19 heures 30** :

Toutes activités avec Jean Pierre RAOUL et Daniel ROUSSEAU.

JEUDI du 6 au 27 août

Athlètes né(e)s en 2006 et avant

(2005 ou 2006 sur avis positif de l'entraîneur)

de **18 heures à 20 heures à Saint Ferréol**

(rendez-vous Parking de la Base Nautique, face au Relais des 4 vents) :

- Course à pied avec Jean Pierre RAOUL
- Toutes activités avec Daniel ROUSSEAU

les **athlètes né(e)s de 2012 à 2014**, reprendront leurs activités d'éveil **Baby-athlé** avec Thouria TOBBI au mois de **septembre**.

Août n'est pas pour rien le mois qui suit juillet. Il vaut mieux s'entraîner dans des endroits frais!



RAPPEL

Les conditions d'entraînement pendant le déconfinement

Nous n'avons pas encore le droit de nous comporter comme avant le confinement.

Nous n'avons notamment pas accès aux Salles Omnisports, ni aux vestiaires et aux tribunes du Stade, donc pas de possibilité de repli en cas de pluie.

Outre les gestes barrières auxquels nous avons été habitués pendant la période de confinement :

- nous devons respecter les distances imposées entre athlètes (10m entre 2 coureurs dans une file indienne),
- seul l'entraîneur a le droit de toucher le matériel commun (plots, lattes, etc...),
- tout engins utilisé par un athlète (pour le lancer, par exemple), ne doit être touché par les autres.



En été, on se met facilement au vert...

C'est la période où la météo est en principe plus clémente qu'à l'ordinaire et, **plutôt que de bronzer idiot(e), c'est l'occasion rêvée pour profiter du temps libre qu'offrent les vacances pour se dépenser...**

S'il fait très chaud, il est préférable d'attendre la fin du jour (d'où les horaires ci-contre)... à moins qu'on ne préfère la course solitaire de bon matin.

LES REGLES DE L'ATHLETISME DE COMPETITION...

01 Bienvenue dans le monde de l'exigence et de la rigueur !

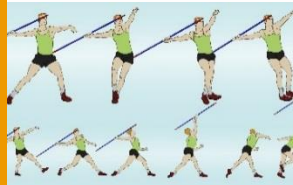
Comme tout sport de compétition, l'Athlétisme a défini des règles pour que tous les athlètes souhaitant comparer leurs performances puissent le faire de façon équitable...

Le but de ces règles est donc de mettre tous les athlètes à égalité devant les épreuves qui les attendent et, du fait qu'en athlétisme les qualifications pour certaines compétitions se font en fonction de performances, il est important que la mesure d'une performance se fasse de la même façon n'importe où dans le Monde :

- Il est certain que si on mesurait le saut en longueur en pieds et en pouces dans un pays, en mètres et centimètres dans un autre, ça n'aurait rien d'équitable au moment de comparer leurs performances ! Il faut une mesure commune.
- De même, si sur un stade on arrondit la performance chronométrée d'un 100m au 1/10^{ème} de seconde et sur un autre au 1/100^{ème}, la précision n'est pas du tout la même.
- En dehors d'une piste réglementaire, censée offrir des garanties équivalentes sur la distance que parcourent les coureurs quel que soit le lieu où elle se trouve, on est aussi amené à concevoir les parcours des courses avec une méthode très rigoureuse et à partir de critères très précis qui rendent les comparaisons possibles en tous lieux...
- Ce qui concerne la mesure de la performance est important, mais ce qu'on admet en matière de technique de la part des athlètes l'est tout autant :
- Si un athlète a le droit de sauter en hauteur à pied joint, sa poussée pourra être plus importante que celle d'un athlète qui n'a droit qu'à un appel d'un seul pied (à condition qu'il soit capable de la maîtriser, bien entendu).
- Si un lanceur de javelot peut lancer n'importe où autour de lui, il n'aura pas les mêmes contraintes que celui dont l'engin doit atterrir dans un secteur bien défini de la pelouse et il mettra en grand danger toute personne située sur la trajectoire de son engin.
- Si un lanceur de poids ne garde pas son engin près de sa tête, certes, il peut éventuellement lancer plus loin, mais il se met en danger du fait qu'il risque d'imposer à son corps des contraintes physiques supérieures aux limites que peut encaisser le corps humain.

Il y a donc des impératifs de sécurité, des impératifs d'équité... et, bien entendu des impératifs de respect de ses adversaires et des personnes chargées d'arbitrer les compétitions (en athlétisme on les affuble du nom de « juges » ou « officiels techniques » là où la plupart des autres sports les appellent « arbitres »).

Il n'y a pas de règles idiotes a priori : elles ont été élaborées au fil du temps pour que les athlètes ne mettent personne en danger (à commencer par eux-mêmes) et qu'ils puissent comparer leurs performances de façon équitable avec celles d'autres athlètes du Monde entier.



Les instances qui édictent les règles d'athlétisme auxquelles nous nous référons sont principalement :

- WA (World Athletics), anciennement IAAF.
- La Fédération Française d'Athlétisme, qui adapte certaines règles à des usages spécifiques mais ne déroge jamais aux principes édictés par WA dont elle est membre.

Précision de la mesure du temps

Selon la distance que parcourt le coureur, la précision de la mesure du temps revêt plus ou moins d'importance : plus la course est longue et plus il sera difficile de départager les coureurs.

Par ailleurs, plus la distance parcourue est mesurée avec précision, plus la mesure du temps que met un coureur pour la parcourir peut être chronométrée avec précision...

Pour tenir compte de ces paramètres de la performance, WA n'a pas les mêmes exigences selon qu'il s'agit d'une course de vitesse ou d'une course de fond... Et, bien entendu, la FFA a repris les mêmes règles.

Trois types de chronométrage peuvent être utilisés :

- Le Chronométrage manuel (Un temps au 1/100 pris avec un chronomètre manuel doit toujours être arrondi au 1/10 supérieur),
- Le chronométrage entièrement automatique ou Système de photographie d'Arrivée (celui qui prévaut sur la piste (une caméra spéciale reliée à un ordinateur et déclenchée automatiquement par le signal du starter) qui mesure au 1/1000 de seconde arrondi au 1/100 supérieur.. SEULS les temps pris à l'aide de ce type de matériel sont qualificatifs pour des Championnats de France ou pour des compétitions internationales sur les courtes distances.
- Le chronométrage par transpondeur (puces) est le plus souvent utilisé dans les courses de longue distance, notamment sur route ou en trail. Il est aussi parfois utilisé en complément du chronomètre automatique, notamment pour le comptage des tours. Le chronométrage sur les longues distances est toujours arrondi à la seconde supérieure.

D'autres facteurs viennent compléter ce panel pour rendre plus équitable la mesure du temps : notamment la mesure de la vitesse du vent sur les courses jusqu'à 200m et la conception des parcours sur les courses sur route.